

Madame, Monsieur, chers voisins,

Des résidents proches de la rue des Bordeaux se sont alarmés au sujet d'un projet de la mairie consistant à construire un parking public situé sur un terrain dont les accès - entrée et sortie des véhicules - se feraient par une porte sise au milieu de la rue des Bordeaux :



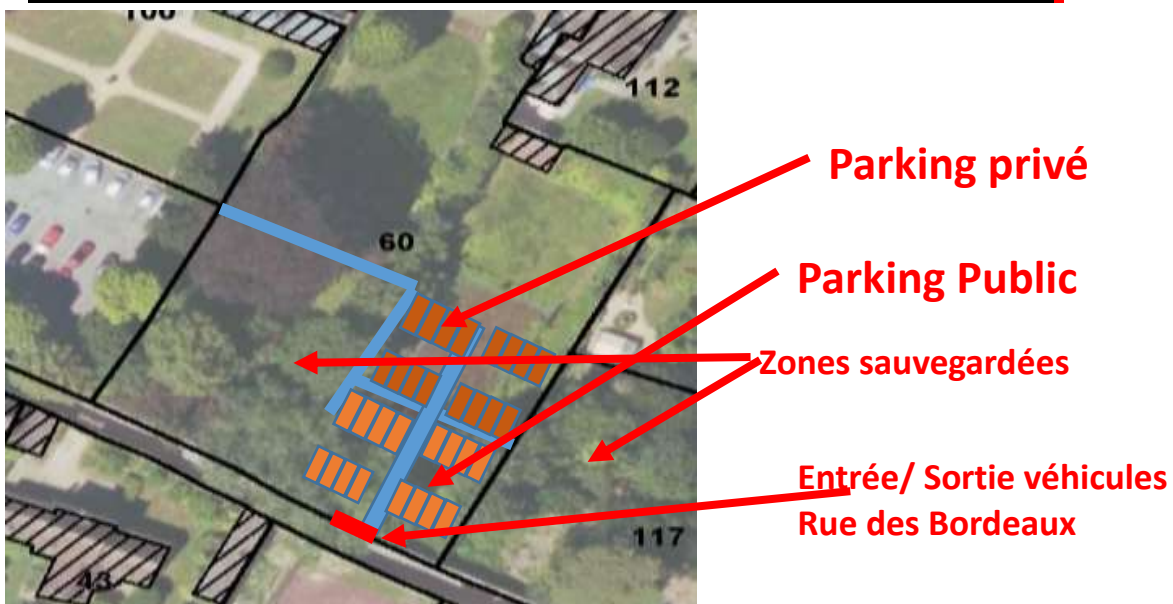
Ce projet fait suite à une procédure d'achat par la Mairie d'une parcelle de terrain qui est encadrée par deux autres très arborées et protégées et inconstructibles à ce titre.

L'achat de cette parcelle est concomitant à la vente d'un bien immobilier rue Bellon composé d'une très grande maison et d'un terrain allant jusqu'à la rue des Bordeaux. La mairie a fait valoir son droit de préemption pour acquérir deux parcelles qui permettent de relier l'actuel parking Bordeaux et la parcelle dans l'angle de la Rue des Bordeaux et la rue Saint Yves à l'argent, propriété de la Ville. Seule une partie serait utilisée en parking de 16 places.



L'acheteur du bien immobilier est un promoteur voulant le transformer en appartements, doit garder 16 places de parking, qui s'ajouteraient aux 16 places de parking public.

Au total, il s'agit donc de 32 places de parking qui seraient installées dans cet espace ! Une importante rotation journalière de véhicules entrant et sortant par le portail au milieu de la rue des Bordeaux serait ainsi générée.



Il va sans dire que ce projet entraînerait un flux conséquent et **dangereux**, de passage dans notre quartier particulièrement inadapté à la circulation automobile.

Les chaussées concernées, étroites et pavées, sans aucun trottoirs notamment pour les enfants, ne sont par ailleurs pas en très bon état et recouvrent des caves et galeries qui sont fragilisées par les passages de véhicules ainsi que, par voie de conséquence, la structure des maisons qui les bordent.

Il dénaturerait le paysage environnemental de la rue des Bordeaux et de la rue Saint-Yves à l'Argent qui comptent parmi les rues les plus pittoresques et les plus touristiques de Senlis (avec incidences également pour la rue de Meaux et la rue Bellon) en créant un accès ouvert aux véhicules, là où existent de vieux murs, couverts de végétation.

De plus, les riverains directement limitrophes de ces terrains rendus accessibles à « tout public » sont préoccupés par le **risque d'intrusion** par l'intérieur de leur jardin.

Des premières concertations entre riverains, il résulte une détermination unanime à s'opposer catégoriquement à l'utilisation d'un portail donnant sur la rue des Bordeaux pour les entrées et sorties des véhicules, entraînant les conséquences décrite ci-avant.

Vous êtes invité(e) à donner votre avis, à soutenir toute action de concertation et si nécessaire à démontrer la détermination des riverains à s'opposer à cette transformation de la circulation dans nos rues.

À l'issue de vos réponses, un groupement de type « collectif » pourra se constituer pour organiser les actions.

Un bulletin de réponse vous est proposé, que vous voudrez bien retourner à l'une des adresses suivantes :

Mr Jean-Pierre Hamiot

14, rue des Bordeaux

60300 SENLIS

Courriel : jean-pierre.hamiot@orange.fr

Opposition à l'utilisation d'un accès par la rue des Bordeaux à un nouveau parking

Madame

Habitant :

Tel :

E-mail

Je m'oppose catégoriquement à l'utilisation d'un portail donnant sur la rue des Bordeaux pour les entrées et sorties des véhicules, entraînant les conséquences graves sur la sécurité des personnes et des biens et dénaturant le caractère pittoresque et calme de nos rues auquel nous sommes attachés.

Je suis prête à participer activement à la constitution d'un groupe de coordination de nos actions futures.

Fait à Senlis le/..../2016

Signature

Monsieur

Habitant :

Tel :

E-mail

Je m'oppose catégoriquement à l'utilisation d'un portail donnant sur la rue des Bordeaux pour les entrées et sorties des véhicules, entraînant les conséquences graves sur la sécurité des personnes et des biens et dénaturant le caractère pittoresque et calme de nos rues auquel nous sommes attachés.

Je suis prêt à participer activement à la constitution d'un groupe de coordination de nos actions futures.

Fait à Senlis le/..../2016

Signature